



Compte-rendu du COPIL Natura 2000 du 12/05/2022 à STENAY **Forêt du Dieulet (FR2100186)** **Vallée de la Meuse - secteur de Stenay (FR4100234 et FR4112005)**

Objet de la réunion

COPIL Natura 2000 – bilan des actions sur le site, axes de travail.

Participants :

NOM PRENOM	STRUCTURE	PRESENT(E)	EXCUSÉ(E)
CORVISIER Jean- Pierre	CODECOM Pays de Stenay et Val Dunois – Vice-Président environnement	X	
DUMONT Eric	CODECOM Pays de Montmédy - Président	X	
WOLF Sarah	CPIE de Meuse – chargée de mission Territoires et biodiversité	X	
GONZALES Laurie-May	CPIE de Meuse – chargée d'étude et de suivi scientifique	X	
HORSIN Damien	CPIE de Meuse – en charge expérimentation repasse Rôle des genêts	X	
ZOL Laurence	DDT Meuse – chargée protection biodiversité Natura 2000	X	
GILLOT Alain	DDT Meuse – adjoint à la cheffe de service Environnement	X	
THIBAUT Rachel	Communes forestières	X	
LEFORT Daniel	Meuse Nature Environnement	X	
SEPULCHRE Lucie	Conseil Départemental de la Meuse	X	
HENRY Nicolas	Chambre Agriculture Meuse	X	
JILET Raphael	CEN Lorraine	X	
VERA Yannick	ONF de la Meuse – responsable environnement	X	
MESSIN Patrice	AAPPMA l'Ablette la Rossette du Val dunois	X	
ROGISSART Sylvain	Office Français de la Biodiversité	X	
CHALLANT Alexis	Jeunes Agriculteurs de la Meuse	X	
TRONCON Géry	EPAMA EPTB de la Meuse – membre du bureau	X	
AMBROISE Lucie	EPAMA EPTB Meuse – chargée de mission ZH et biodiversité	X	
DUPUIS Frédéric	Agriculteur – Luzy saint Martin	X	
FREUND Thierry	CPEPESC Lorraine	X	
DIEU Bernard	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois/ commune Mouzay	X	
COLLET Michel	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois / commune de Stenay / LPO nord meusien	X	
PLONER Pierre	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois / Commune Dun sur Meuse	X	
CROS Jean-Noël	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois / Commune de Stenay	X	
MARX Antoine	UNICEM – responsable foncier - environnement	X	
GUILLARD Laurence	OTSI Monts et Vallées de Meuse	X	
GRUSELLE Thierry	Agriculteur / GAEC du Jardin Vert	X	
REYNÉ Marie	Chargée de mission Natura 2000 CODECOM Pays Stenay Val Dunois	X	
LANDRAGIN Dominique	LPO Nord meusien		X
PIERSON Cédric	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois/ commune		X

	Laneuville s/ Meuse		
JAVELOT Yves	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois/ commune Wiseppe		X
GUICHARD Marie-Claude	FDSEA de la Meuse		X
RAVENEL Guy	Elu CODECOM Pays de Stenay Val Dunois/ commune Aincreville		X
WOITIER Valérie	Conseil Départemental Meuse		X
	Région Grand Est		X
CULOT PONCÉ Hervé	SIFOG		X
PERTHUIS Marine	CRPF		X
BERTEAUX Caroline	DREAL		X
MIGEON Jean-Louis	Floraine		X

Accueil par M CORVISIER, Président du COPIL

Le COPIL de ce jour porte essentiellement sur le site Natura 2000 Vallée de Meuse - secteur de Stenay. Le site de la forêt du Dieulet n'a pas d'actualité nécessitant la mobilisation d'un Comité de Pilotage pour l'année écoulée, il fera uniquement l'objet d'un point d'information.

Point d'information / Site de la Forêt du Dieulet (FR4100186)

Ce site de 7 ha s'inscrit dans le massif forestier du Syndicat Intercommunal Forestier de Gestion du Dieulet (Stenay, Laneuville sur Meuse, Wiseppe, Beaufort en Argonne). Il présente un intéressant gradient d'habitats de forêt alluviale, avec un peuplement âgé d'Orme lisse. Le site est classé hors sylviculture avec les préconisations de gestion suivantes :

- Coupes ponctuelles d'arbres éventuellement laissés sur place,
- Aucune intervention sur l'hydraulique (ni drainage ni curage)

Une des principales problématiques du site tient dans le **maintien des niveaux hydriques** : l'enfoncement du lit et de la nappe alluviale suite à des travaux sur la Wiseppe a généré une régression des habitats les plus hygrophiles (aulnaie marécageuse et frênaie ormaie) au profit de la Chenaie pédonculée hygrocline. A l'occasion du programme pluriannuel de gestion et de restauration de 8 affluents de la Meuse - dont la Wiseppe, va être étudiée la possibilité de reprendre des anciens tracés en bordure du Dieulet. Les études sur ce site sont par ailleurs anciennes (1999) une actualisation serait à prévoir (à voir avec l'ONF).

Relevé des échanges / COPIL Vallée de Meuse – secteur de Stenay (FR4112005 / FR4100234)

Présentation du site, organisation en place et présentation des actions menées

Pour mémoire, l'animation d'un site Natura 2000 repose sur 5 thématiques principales :

1. La gouvernance du site
2. L'information, la communication et la sensibilisation sur les enjeux du site
3. Les actions de gestion des Habitats et des Espèces
4. Les suivis scientifiques
5. Les évaluations d'incidences de projets sur la conservation du site

La présentation proposée le jour du COPIL est disponible en annexe et vient compléter ce compte-rendu.

Gouvernance du site

L'année 2021 et le début de l'année 2022 finalisent le marché d'animation (fin en Mai 2022- prolongé jusque fin septembre 2022).

L'année 2021 marque également la fin de la convention avec l'Etat (DREAL /DDT) pour les actions Natura 2000 (programme d'action, marché externalisé, participation au poste de chargée de mission) pour 3 années (Oct 2018-Oct 2021). Pour l'année 2022, en attendant le transfert de la compétence vers la Région Grand Est, une convention annuelle est prévue.

Les financements de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sont renégociés chaque année.

Information, communication et sensibilisation

L'année 2021 a comporté un volet d'animation assez étoffé avec l'organisation de la 7^{ème} édition de la Fête de la Nature sur les deux territoires Pays de Stenay et Val Dunois et Pays de Montmédy. Le format a été simplifié et adapté au contexte sanitaire « COVID » par rapport aux précédentes éditions, en privilégiant les sorties et activités en extérieur.

Rappelons que la Fête de la Nature est co-organisée avec la CODECOM du Pays de Montmédy et que sa réussite est liée à l'investissement de l'ensemble des partenaires mobilisés (CPIE, LPO, CEN Lorraine, AAPPMA Ablette Rossette Val Dunois, ONF, CPEPESC, Offices de Tourisme...)

L'organisation du concours photo a été piloté par le CPIE de Meuse : avec 187 clichés en lice, le concours a permis de réaliser une exposition qui a ensuite tourné sur les 3 villes centres des territoires (Montmédy, Stenay, Doulcon/Dun)

Également en 2021, le panneau de présentation des sites a été installé par le Département de la Meuse sur le site du Pont des Poteaux.

Gestion des Espèces et des Habitats

Sur le volet des Mesures Agro Environnementales, en 2021 l'accent a été mis sur :

- La mise à jour des données cartographiques et statistiques,
- Le dépôt d'un PAE pour 2022 sur les 11 contrats de 2017 à échéance en Mai 2022 – reconduits uniquement pour une année en attendant la prochaine programmation,
- La restitution aux exploitants des résultats de suivi de l'année 2021 et le lancement par le CPIE de Meuse d'une enquête sur la valorisation des foins issus de fauche tardive.

Sur le volet Chiroptères, grâce aux actions de suivi de la CPEPESC et à la volonté de la commune d'Aincreville, programmation de la signature d'une convention de protection avec le CEN Lorraine.

Poursuivre les efforts sur les incidences et dérangements ... l'intervention de l'OFB est importante mais les atteintes sont nombreuses (renouveler les contacts avec l'Armée, suivi du Tunnel de la Forge, ...).

Suivis scientifiques - zoom sur les données de suivi des espèces Laurie May GONZALES

Les comptages de mâles chanteurs au Printemps et les suivis de fauche en Juillet, organisés par le CPIE de Meuse et mobilisant des bénévoles, ont permis le suivi de 110 hectares avec des résultats inquiétants : 3 mâles chanteurs au printemps et une dizaine d'oiseaux observés lors des suivis de fauche. Des mesures d'urgence ont pu être souscrites sur des parcelles sans contrat MAE de retard de fauche grâce au financement Etat / Cosneil Départemental de la Meuse (30 ha supplémentaires).

Un effort de prospection en 2021 sur le Courlis cendré a permis d'identifier 7 couples cantonnés, 6 nids dont 3 avec échec de nidification et 3 jeunes à l'envol ...

En 2021, test d'un protocole de diffusion du chant du Rôle des genêts afin de l'attirer dans des parcelles favorables. Compte tenu du faible effectif, peu de résultat probant mais une expérience intéressante pour affiner le protocole et le matériel.

Renouvellement de la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 et élection du Président

La structure porteuse est désignée pour une période de 3 ans (conformément à l'article 3 de l'Arrêté portant désignation du COPIL du site FR4100155 du 13/04/2006, sur la désignation de la Collectivité et du Président du

COPIL). La dernière élection remonte à 2018, le COPIL a finalement été reporté en ce début d'année 2022 pour faire le bilan de l'année 2021 complète et procéder aux élections.

La CODECOM du Pays de Stenay et du Val Dunois renouvelle sa candidature à la maîtrise d'ouvrage du site ; Jean-Pierre CORVISIER fait acte de candidature pour la présidence du COPIL. Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité des structures présentes et représentées par des pouvoirs.

Propositions de travail pour l'année 2022

Gouvernance du site

Les années 2022-2023 sont des années de transition avec le transfert de la compétence d'animation Natura 2000 à la Région Grand Est. Le marché externalisé devra également faire l'objet d'un renouvellement et d'une réflexion sur le contenu.

Suivis scientifiques

Les suivis habituels sur le Rôle des genêts (comptage par le Réseau et suivis de fauche) seront assurés par le CPIE de Meuse. L'étude de l'attraction des mâles chanteurs va être renouvelée – si les conditions sont favorables et ne risquent pas de faire un dérangement trop important.

Mesures de gestion

En matière de **mesures de gestion**, pour l'année 2022 les points suivants sont projetés :

- La question du renouvellement des MAE est très importante avec l'intégration dans la nouvelle programmation 2023-2027 : appropriation des dispositifs, dépôt d'un PAE et animation du dispositif,
- Effort de recherche sur la valorisation des surfaces en herbe pour concilier activité agricole et conservation de la biodiversité : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil départemental initient des démarches sur ce sujet en Vallée de Meuse auxquelles il faudra s'associer.
- Actualisation et renforcement des actions à mener pour la protection des Chauves-souris

Communication, sensibilisation et valorisation

Pour 2022, sont programmés :

- Un investissement important est prévu en temps d'animation sur les actions pédagogiques.
- Une action phare prévue autour de l'exposition Meuse Vallée vivante en partenariat avec le Centre culturel Ipoustéguy et grâce aux partenariats avec l'EPAMA et la LPO Meuse, l'Office de Tourisme.
- Un accent sur la commune d'Aincreville avec une sortie « chauves-souris » avec la CPEPESC en perspective de la signature de la convention.

Evaluation des incidences

Deux projets actuellement en cours à la CODECOM vont nécessiter des évaluations d'incidence : le programme pluriannuel de gestion et de restauration de huit affluents de la Meuse et le projet de création d'une voie verte entre Mouzon et Samogneux. Les aspects de lutte contre les différents types de dérangement doivent être poursuivis !

Questions diverses et interventions durant le COPIL

M MARX a précisé au sujet de l'accueil d'élèves sur le site des gravières réaménagées qu'il est effectivement intéressant de valoriser ces espaces et de tirer profit de l'expérience de restauration de ces espaces.

Michel COLLET et M FREUND ont souligné l'importance de suivre l'effet des travaux et interventions sur le site de l'ancienne Forge de Stenay sur les populations de Grand Murin.

Raphael JILET s'est inquiété des effets du projet de repasse pour inciter les mâles de Rôle des genêts à s'installer dans certaines parcelles. Il a recommandé une grande prudence pour ne pas perturber les individus déjà présents

sur le site. Le CPIE a précisé que l'expérimentation serait menée à Stenay et Vertuzey, dans le Sud, et serait stoppée dès que la présence de mâles installés serait détectée.

Frédéric DUPUIS est intervenu pour préciser que le point critique pour que les exploitants s'engagent en MAE est la qualité du foin récolté. Avec les effets du changement climatique et les années de sécheresse qui se succèdent, le foin récolté très tardivement est très dégradé et difficile à valoriser en fourrage. Actuellement, le montant d'aide des MAE ne permettrait plus de couvrir la perte financière de la dégradation du foin.

Thierry GRUSELLE a signalé le problème de prolifération des ragondins, qui dégradent les berges et peuvent poser des problèmes sanitaires. Michel COLLET a précisé qu'effectivement avec l'absence d'hivers rigoureux les populations seraient en augmentation et qu'il faudrait augmenter la pression de prélèvement sur les populations.

Laurence GUILLARD a rappelé la mise en place de randonnées en canoé (Rand'Eau Meuse) qui rencontrent beaucoup de succès et permettent de découvrir le patrimoine naturel très riche du site. Un document a été réalisé et permet aussi de sensibiliser les personnes qui font la descente en dehors des sorties organisées.

Clôture du COPIL

L'ordre du jour étant épuisé, M CORVISIER clôture le COPIL.

Fait le 15/11/2022 par MR.